



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 22 Février 2018

Intervention de Matthieu COLOMBIER

Rapport N° 18.01.01 Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Monsieur le Président, chers Collègues,

Nous avons pris connaissance de votre Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'un des grands enjeux auquel la Région aura à faire face reste de pouvoir assurer la complémentarité entre un enseignement technique de proximité tout en proposant également l'excellence de l'offre et une forte visibilité internationale.

En effet, dans le domaine de l'Enseignement Supérieur, comme dans beaucoup d'autres domaines de compétence régionale, il existe de fortes disparités sur le territoire. Disparités et inégalités bien souvent liées à la situation géographique.

S'il va de soi qu'il serait contreproductif d'installer des universités dans chaque département de la Région, il est impératif de penser à un équilibre et à une répartition juste dans les différentes offres proposées en Centre-Val de Loire.

L'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur relevait dans l'édition 2015-2016 de son rapport cette répartition inégale en soulignant que 80 % des effectifs sont concentrés sur l'Indre-et-Loire et le Loiret, Tours et Orléans disposant effectivement d'une Université.

Nous ne nions évidemment pas l'intérêt de l'Université et les offres de promotion qu'elle propose. Toutefois, nous considérons qu'elle n'a pas à être considérée comme l'alpha et l'oméga de l'Enseignement Supérieur.

Effectivement, toujours d'après l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur, 50 % des effectifs régionaux sont inscrits aux Universités de Tours et Orléans. L'enjeu est donc, encore une fois, d'articuler la complémentarité entre Université et Enseignement Supérieur hors Université. Si on l'en croit l'Observatoire, on se rend compte qu'à eux tous réunis les départements d'Eure-et-Loir, du Cher, de l'Indre et du Loir-et-Cher ne réunissent que 20 % des effectifs et essentiellement dans des cursus courts ce qui sous-entend donc que la disparité territoriale est bien présente également dans les filières hors Université, l'Indre-et-Loire et le Loiret réunissant les 30 % restants.





Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Evidemment, il faut tenir compte de la population qui est loin d'être homogène d'un département à l'autre mais nous pensons qu'une offre valable en Enseignement Supérieur sur l'ensemble des départements de la Région est de nature à attirer les 18-24 ans vers des départements qui ont malheureusement généralement tendance à assister au départ de cette tranche d'âge plutôt qu'à son arrivée. Il s'agit même d'un enjeu crucial pour le développement de la qualité de vie dans ces départements. En effet, le départ des jeunes hors de leur département d'origine en vue d'effectuer leurs études est bien souvent un départ ferme et définitif. Rares sont ceux qui décident, une fois leur diplôme obtenu, de revenir dans leur département afin d'y mener leur carrière professionnelle, c'est particulièrement le cas dans les départements ruraux.

C'est pourquoi, nous sommes depuis longtemps favorables au développement dans chaque département des CFA, du développement de l'alternance dans l'enseignement supérieur, des IUT et des Sections de techniciens Supérieurs dans les lycées.

Pour aller plus loin, à condition que le coût financier soit maîtrisé, pourquoi ne pas reprendre l'idée d'une séparation entre des échelons de proximité destinés à proposer aux étudiants un niveau Post Bac allant jusqu'au B+3 dans un premier temps et des Universités qui, elles, ne débuteraient qu'au niveau du Master avec une logique d'excellence et de visibilité internationale grâce à des spécialisations reconnues dans des domaines de compétences ciblés dans un deuxième temps ?

De nombreuses études ont d'ailleurs démontré qu'à offre de formation égale, les étudiants préfèrent effectuer leur cursus au plus près de leur lieu d'habitation initial notamment pour des raisons pratiques et financières.

Peut-être que ce genre d'approches mériteraient d'être considérées afin d'apporter plus de cohérence sur le territoire.

Je vous remercie de votre attention.

